

Procès-verbal de l'assemblée générale 26 février 2021

qui s'est tenue en distanciel

Compte-tenu de la situation sanitaire, l'assemblée générale s'est tenue en distanciel. Après un comptage, 28 personnes sont présentes et 25 sont représentées, soit 53 voix présentes ou représentées. Avec plus de la moitié des 66 voix délibératives requises, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

A 14h45, l'assemblée générale du comité régional est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du président
- Rapport d'activités 2020 (et 2019)
- Rapport des commissions
- Rapport financier 2020
 - o Approbation du rapport financier
- Conseil d'Administration
 - o Report des élections du nouveau conseil d'administration
- Election des 3 représentants du CSR à l'Ag de la FFS
- Election des 2 vérificateurs aux comptes
- Cotisation 2021 des associations au CSR
- Reversement de la cotisation fédérale aux CDS
- Vote du barème de remboursement des frais pour 2021
- Soutien au développement de la spéléologie en 2021
- Actions 2021
- Budget prévisionnel 2021
 - o Approbation du rapport financier
- Questions diverses

Rapport moral du président

Bonjour,

J'espère que vous allez tous bien ainsi que vos proches.

Je vous remercie d'être présent aujourd'hui, pour cette Assemblée Générale qui va se dérouler dans des conditions inhabituelles.

J'espère que ce sera la seule et unique fois que le CSR devra se réunir de la sorte, car une assemblée en présentiel, avec des moments de convivialité, c'est autrement préférable, c'est ce que nous aimerions tous.

En cherchant bien, nous aurions pu trouver une salle suffisamment grande pour nous réunir, mais d'une part, nous n'aurions pas pu avoir ces moments chaleureux où nous nous retrouvons tous autour d'un verre, d'autre part, il n'était ni question de rassembler plus de 50 personnes dans une même salle, ni pour ceux qui ne voulaient pas prendre de risque, de faire une assemblée en les ignorant.

Par ailleurs, nous devons assurer le fonctionnement du Comité Régional, et rien ne nous autorisait à ne pas faire une telle assemblée générale.

D'autant qu'en 2020, nous n'avions pas pu faire une assemblée.

D'autant que, malgré la situation désagréable que nous subissons tous, nous avons réussi à construire des projets en 2020, et à préparer des projets en 2021.

D'autant que nos partenaires financiers habituels ont continué à nous soutenir et à nous faire confiance. Il est donc normal que nous soyons en mesure de leur rendre des comptes.

Certes, en 2020, tout ce que nous avons rêvé n'a pas pu se réaliser, mais grâce à la persévérance de certains, le CSR a été organisateur de deux stages qui ont parfaitement fonctionné, dans le respect des consignes sanitaires. Si les aides individuelles sont moins importantes que prévues, c'est évidemment parce qu'il y a eu moins de personnes qui se sont inscrites dans des stages fédéraux. Toutefois, compte tenu du nombre de demandes qui était parvenu avant la mi-mars 2020, un fort potentiel existe, et je ne vois pas pourquoi, dans les mois à venir, cette demande ne se remanifesterait pas à nouveau.

2021, c'est aussi une année où le CSR prévoit d'organiser 3 stages, dont un qui s'est déjà déroulé en février, un prévu en mars et un autre en juillet. Bref, le CSR continue de prévoir, d'organiser. Ainsi, des projets s'organisent et nous devons être présents pour les soutenir. Voilà un peu de visibilité sur nos actions.

Cependant, la situation ne facilite pas le renouvellement du Conseil d'Administration. Les élections auraient dû avoir lieu en 2020. Malheureusement, l'AG a dû être annulé au tout dernier moment et les conditions n'ont pas facilité la tenue d'une nouvelle AG dans l'année. Nous pensions les faire cette année. Malheureusement, une AG en présentiel n'est toujours pas possible. Or, l'usage de la technique et de la visio-conférence ne me paraît pas suffisant pour que de nouveaux candidats puissent s'exprimer et présenter leur candidature, échanger en toute simplicité avec une assemblée comme nous le faisons habituellement, et de surcroît, permettre une organisation simple de l'élection d'un conseil, suivi d'une réunion du conseil pour choisir un président, et suivi d'un nouveau vote de l'assemblée pour accepter ou non le choix du président... Sauf à étaler l'AG sur plusieurs jours...

Je ne tiens pas beaucoup à une telle organisation, et c'est pourquoi, j'ai fait le choix de proposer que vous vous pronociez sur un report des élections en 2022. Evidemment, si ce n'est pas ce que vous voulez, si vous pensez que la démocratie ne peut pas s'exprimer, alors le CSR organisera une AG extraordinaire avec des élections dématérialisées dans le courant de ce semestre.

Nous en débattons tout à l'heure.

Encore une fois, merci d'être présent aujourd'hui.

Rapport d'activités

- Nombre de licenciés 2020
 - 592 (-5,0 % : 623 en 2019)
 - En 10 ans (2011 -2020) : baisse sensible (-12%)
 - Un nombre de femmes en légère baisse (-2%)

- Entre 2019 et 2020 : baisse des effectifs, plus marquée chez les femmes,
- En 10 ans (2011 -2020) :
 - Un nombre de -18 ans en baisse (-27%)
 - Un nombre de +60 ans en hausse (+129 %)
- Nombre de clubs (comparaison 2019)
 - 40 (-1)
 - De 3 à 53 membres
 - 18 clubs de moins de 10 licenciés (+3)
 - 8 clubs de plus de 20 licenciés (-3)
 - SC Argilon (71) : 53
- Focus 2019 :
 - Réunion de discussion sur partenariats entre la FFS, la FCEN et la SFPEM
 - Réunion DREAL BFC pour rendu de l'étude FFS sur faune cavernicole de Franche-Comté
 - Journées d'étude du Pôle Enseignement et de ses commissions. Deux jours. Des temps d'échanges pour chaque école. Présentation du mémoire d'instructeur d'Alexandre ZAPELLI sur le thème Science et environnement 70 participants (un record) !
 - Exercice régional SSF
 - 11 et 12 mai
 - 50 participants
 - Civière plongée SSF Nat

JM Chaput s'interroge sur l'intérêt de présenter cette action qu'il a conduite, et dont les frais engagés au titre du CSR n'ont jamais été remboursés au CDS 21 (300 €). Après débat, le trésorier du CSR rappelle qu'il n'a jamais reçu de facture. B. Bouchard demande à JM Chaput de lui faire parvenir ces documents.

- Ultima Patagonia :
 - L'école élémentaire de Sergines (Yonne) est lauréate du concours. Les enfants sont conduits dans une grotte de l'Yonne.
 - Un collège de Picardie est lauréat et gagne une sortie canyon dans le Jura.

On notera une bonne participation de la part de ceux que le CSR a soutenu dans le cadre du camp Ultima Patagonia.

JP. Villegas s'interroge sur le fait que le CSR apporte une aide au projet Ultima Patagonia alors que le Doubs organise également des camps d'exploration en Autriche et qu'une demande a été envoyée en 2020. Il s'interroge de savoir pourquoi certains dossiers sont retenus et pas d'autres. B. Bouchard rappelle qu'une demande de subvention se fait sur la base d'un projet présenté à tous, autant que possible avec budget prévisionnel : une subvention aide à combler un déficit. Le projet doit pouvoir être accessible à tous. Par ailleurs, les actions sont présentées et décidées en AG. Le camp en Autriche est évoqué régulièrement, parfois hors AG, mais sans présentation.

- Fonctionnement du CSR
 - Conseil d'administration du CSR
 - 14 mars
 - 9 décembre
 - Une consultation (vote dématérialisé) pour valider les orientations 2020
 - Une réunion ANS
 - Des échanges mails FFS – participation AG
 - FFS – échange sur convention et assurance expertises
- Site Internet

F. Beaucaire fait part du bon fonctionnement du site et une fréquentation régulière. En dehors des spéléologues de la région, on note des connexions venant de la région Grand Est, de Suisse, d'Allemagne et des Pays-Bas. B. Bouchard demande pourquoi on ne retrouve pas le compte-rendu du stage de formation continue qui s'est déroulée en septembre. Ce document n'a pas encore pu être mis en ligne faute de temps.

- Aides individuelles à la formation
 - 20 soutiens financiers pour participation stages (aucun SSF) (en 2019 : 42 soutiens financiers pour participation stages dont 3 SSF)
 - 9 clubs concernés (16 en 2019) dont
 - 1 club en Côte d'Or (4 participations)
 - 3 clubs dans le Doubs (4 participations)
 - 3 clubs dans le Jura (10 participations)
 - 0 club dans la Nièvre, 0 club en Haute-Saône
 - 1 club en Saône-et-Loire (1 participation)
 - 1 club dans l'Yonne (1 participation)
 - 0 club dans le Territoire de Belfort
 - Aides versées 2 511 €
- Commission CSR Inventaire filmique (Pascal Lamidey) :
 - La mise à jour 2021 est faite, après un ajout de quelques centaines de références ; Il reste encore quelques corrections avant la parution des nouveaux listings sur le site du CSR.
 - En projet, continuer les recherches, surtout dans les vieux films avant disparition
- AJV (Pascal Lamidey)
 - Toujours en sommeil, mais quelques projets sont en prévisions pour 2021, suivant évidemment l'évolution de la pandémie. Projet de réalisations de documentaires sur la Borne aux Cassots, et des cavités dites « sensibles » de notre région.

P. Lamidey remercie les quelques contributeurs à l'inventaire filmique et les invite à lui transmettre leurs productions pour alimenter la banque d'images.

- Commission secours (Jean-Marc Chaput)
 - Pas ou peu d'activités en 2021 compte tenu de la situation sanitaire. Les réunions du conseil technique national ont été repoussées. Un travail a été réalisé sur le règlement intérieur de la commission secours de la FFS.
- Commission scientifique (Albin Daumalle Jean-Pierre Villegas)
 - Travail avec la DREAL sur la mise à jour de la base de données sur les colorations. Les informations sont plus nombreuses sur la partie Franche-Comté que sur la partie Bourgogne.
- Commission Enseignement EFS (Rémy Limagne, François Beaucaire)
 - Stage fédéral Initiateur, découverte et perfectionnement les 4-11 juillet à Montrond le Château avec 44 participants :
 - Initiateurs avec 6 stagiaires, dont 4 de BFC
 - Formation Perfectionnement technique avec 20 stagiaires, dont 8 de BFC
 - 15 cadres dont 8 de BFC
 - Stage de recyclage des cadres, week-end septembre 2020, à Chalain (Jura) avec 14 participants :
 - 8 stagiaires (initiateurs), majoritairement d'autres régions. Mais la session a bel et bien eu lieu, avec des cadres de la région.
- Aides aux EDSC
 - 3 soutiens financiers pour l'EDSC 25
 - 0 soutien financier pour l'EDSC 70

V. Olivier indique que l'EDSC de Haute-Saône a malgré tout fonctionné mais les activités ont été moindres que prévu.

Rapport financier (voir en annexe)

Présenté par F. Beaucaire.

- Dépenses : 20 073 € (31 470 € en 2019)
- Recettes : 22 291 € (32 451 € en 2019)
 - Total cotisations : 2 863 €
 - Total subventions : 4 800 € (4 200 € en 2019)
 - Total abandons de frais : 1 594 € (3 771 € en 2019)
 - Dont fonctionnement du CSR : 94 €
 - Dont stages CSR : 1 500 €

Il est rappelé que l'excédent constaté provient d'une part des abandons de frais liés aux déplacements des bénévoles, notamment des cadres dans les stages, mais également d'un moins grand nombre d'aides individuels aux stages que ce qui était initialement prévu.

Le vérificateur aux comptes a été sollicité mais il n'a communiqué aucun rapport.

1^{ère} délibération : Le bilan financier 2020 du CSR est soumis à l'approbation de l'assemblée. Il est validé par 49 voix pour, 3 voix contre, et 1 abstention.

Elections

- Report des élections du Conseil d'Administration

B. Bouchard rappelle que les élections concernant le renouvellement du Conseil d'Administration n'ont pas pu se tenir en 2020 : l'Assemblée Générale a dû être annulée la veille au soir ; une nouvelle AG prévue en novembre n'a pas pu être organisée en raison de la situation sanitaire. Il estime que pour de telles élections, les candidats devraient pouvoir se présenter devant l'assemblée, en présentiel. Par ailleurs, une fois le Conseil d'Administration composé, celui-ci doit se retirer pour choisir un président qui est proposé à l'Assemblée. Réaliser une telle élection en ligne demande une organisation sur plusieurs jours.

Il propose donc que les élections soient reportées lors d'une assemblée générale qui pourra se tenir physiquement. L'assemblée s'exprime et propose qu'une assemblée doit s'organiser dès que les conditions le permettent.

2^e délibération : Le report des élections dès que l'une assemblée générale pourra se tenir physiquement, et qui devra être organisée dès que les conditions sanitaires le permettront, est soumis à l'approbation de l'assemblée. La proposition est validée par 52 voix pour, 1 voix contre.

- Elections des représentants à l'Assemblée générale de la Fédération Française de Spéléologie

Se présentent :

- Francois Beaucaire
- Bruno Bouchard
- Marinette Bondoux

3^e délibération : La liste des représentants du CSR à l'assemblée générale de la Fédération Française de Spéléologie est proposée à l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

- Elections des vérificateurs aux comptes

Se présentent :

- Alise Grott
- Laurent Galmiche

4^e délibération : A. Grott et L. Galmiche sont élus à l'unanimité vérificateurs aux comptes.

Cotisations

- Cotisation des associations : les statuts du CSR précisent dans son article 4 que les associations et établissements affiliés contribuent au fonctionnement du CSR par le paiement d'une cotisation dont le montant et les modalités de versement sont fixés par l'Assemblée générale.

5^e délibération : L'assemblée se prononce pour une cotisation à 0 € à l'unanimité.

- Reversement de la cotisation fédérale aux CDS : depuis 2017, le CSR a reversé chaque année aux CDS, 50% du retour sur cotisation fédérale. L'assemblée doit se prononcer sur le taux du retour des cotisations fédérales. Un débat porte sur le niveau des cotisations fédérales, les actions conduites par la FFS pour lesquelles certains ne se reconnaissent pas, le besoin de financer des actions de terrain.

Il est proposé qu'une consultation électronique soit lancée pour que les représentants des départements se prononcent sur au moins l'un des choix suivants :

- Aucun reversement aux CDS
- Un reversement de 50% aux CDS
- Un reversement de 100% aux CDS.

Chaque CDS devra faire parvenir la liste des représentants de leur département avec l'adresse électronique de chacun. Le budget prévisionnel définitif dépendra de ce choix.

Remboursement des frais et aides aux stages

- Frais de déplacement

F. Beaucaire rappelle que tout engagement de dépenses doit faire l'objet d'un accord préalable du président ou du trésorier du CSR. Les notes de frais doivent être accompagnées des justificatifs (factures, tickets de caisse, tickets de péages, reçus de paiement) et signées. Il est proposé les taux de remboursements des frais suivant :

- Déplacements en voiture (bénévoles du CSR)
 - Barème kilométrique : 0,30 € / km
 - Péage : sur présentation du ticket
 - Parking : sur présentation du ticket
- Stages : EFS, EFC, et EFPS uniquement
 - 25 % du prix de journée au tarif fédéral
- Stages SSF National

- Aide uniquement aux sauveteurs du SSF à hauteur de 25 % du prix de journée au tarif réduit SSF.

1 stage aidé par an avec possibilité d'aide d'autres stages en fonction du reliquat budgétaire. Les demandes sont prises en compte par ordre chronologique d'arrivée chez le trésorier et ce jusqu'à épuisement du budget.

- Encadrement de stages du CSR
 - Participation aux frais matériels des cadres fédéraux : 18,90 € par jour de stage national plafonné à 132,30 € par stage et par mois.

6^e délibération : L'assemblée se prononce pour les taux proposés à l'unanimité.

Plan triennal du CSR

B. Bouchard fait un point sur le suivi au 31 décembre 2020 des actions inscrites dans le Plan de développement du Comité Spéléologique Régional de Bourgogne Franche-Comté 2017-2020.

Les actions qui n'ont pas pu être conduites sont les suivantes

- Aide aux publications : B. Bouchard rappelle que ce sujet a toujours été un sujet à polémiques, ce qui fait qu'aucune aide n'a été versée aux 2 demandes reçues. Il propose de ne pas reconduire cette action dans le prochain plan. JP. Villegas estime qu'il est dommage que le CSR ne soutienne pas les publications. Plutôt que de supprimer, il faudra définir quel soutien le CSR peut apporter.
- Commissions : pour les commissions suivantes, aucun président ou référent ne s'est présenté :
 - Commission médicale
 - Commission canyon
 - Commission publication
 - Commission plongée : concernant celle-ci, depuis février 2021, Guillaume Ballet (Jura) a proposé sa candidature qui a été acceptée par le conseil d'administration.
- Soutien aux jeunes : la mise en place d'un label jeune et une aide aux déplacements n'ont pas abouti.
- Maison de la spéléologie dans le Doubs : le projet a été abandonné
- Aucune proposition n'a concerné l'organisation d'un chantier de recherche sur un grand réseau régional
- Réduire les obstacles à la pratique féminine : malgré de belles actions, le nombre de femmes a peu augmenté alors que la région a un des plus mauvais pourcentages de pratiquantes en France. Un débat s'instaure où V. Olivier fait remarquer que les cavités de la région sont très glaiseuses et donc peu attractives ; A. Gros fait part de ses remarques sur l'accueil dans les clubs, où il n'est pas rare d'entendre des blagues sexistes, et sur son ressenti des stages où être la seule fille où les garçons boivent beaucoup d'alcool n'est pas encourageant. B. Bouchard met en avant les stages organisés par R. Limagne et F. Beaucaire avec une recherche d'égalité des sexes dans les cadres. La participation des femmes à ces stages montre que c'est une bonne piste. L'organisation de camps « famille » peut également être une piste.

Les autres actions du plan de développement ont bien été suivies. JP Villegas regrette que l'essentiel des actions se résument à des stages et que l'on parle peu d'actions des spéléologues. Il propose que l'AG du CSR soit l'occasion pour que chaque CDS fasse part des principales actions de son département.

Projet 2021

- Demandes d'aide pour formation

- 3 500 € à engager sur la base de 20 à 30 stagiaires ?
- 1 000 € à engager pour SSF
- EDSC 70 et EDSC 25
 - 500 € à engager (une dizaine de participants)
- Stage découverte formation perfectionnement
 - 13 au 20 février
 - 11 000 € à engager
- Formation Continue des Cadres
 - Du 19 au 21 mars
 - 1 300 € à engager
- Stage perfectionnement initiateur
 - En juillet
 - 12 400 € à engager

Budget prévisionnel 2021 (voir en annexe)

- Recettes : 31 300 €
- Dépenses : 31 800 €
 - Dont
 - Total cotisations : 2 700 €
 - Total subventions : 4 500 €

Le déficit de 500 € sera repris sur les provisions du CSR.

Ce déficit se base sur un retour sur cotisations fédérales de 50% aux CDS. Si le retour de cotisations aux CDS est de 0% (pas de retour aux CDS), l'excédent sera de 930 € ; si le retour de cotisations aux CDS est de 100%, le déficit sera de 1930 €.

7^e délibération : Le budget prévisionnel est soumis à l'approbation de l'assemblée générale, en tenant compte du fait que le résultat final dépendra du vote sur le reversement de la cotisation. Le budget prévisionnel est approuvé par 52 voix pour et 1 abstention.

Questions diverses

1. Demande de subvention Etat (ANS)

B. Bouchard rappelle que les subventions se font sur des critères définis par la FFS, et que les projets devront être compatibles avec le projet de la FFS. Des comités de pilotage locaux sont mis en place dans chaque CSR. Il propose que ce comité soit constitué par chaque président de CDS ou un représentant nommé par chaque CDS.

F. Beaucaire rappelle que ces subventions concernent également les clubs. Or en 2020, le CSR n'a présenté qu'un seul dossier de club.

2. Motion sur la cotisation fédérale

O. Gallois (CDS25) fait part de son constat : la cotisation fédérale augmente d'année en année, et le nombre de fédérés diminue. Il estime que la hausse de la cotisation ne facilite pas l'arrivée de nouveaux licenciés. De même, certains retraités estiment que la licence représente aujourd'hui un coût non négligeable dans un budget familial. Il est rappelé l'importance des coûts que peut représenter un accident en spéléologie pour l'assurance. La corrélation entre la baisse des fédérés et le montant de la cotisation fédérale n'est pas démontrée. Toutefois, l'assemblée demande qu'une

motion soit présentée en AG fédérale, demandant un moratoire sur la licence fédérale durant l'olympiade.

Le bureau du CSR est chargé de préparer cette motion, en lien avec le CDS25, et de la soumettre à l'approbation de l'assemblée par voie électronique.

3. Accès aux sites de pratiques

B. Bouchard fait part des projets en cours dans le département de l'Yonne : outre les sites Natura 2000, l'Etat prépare des arrêtés de protection de biotopes (concernant des sites à chauves-souris) limitant l'accès à plusieurs sites souterrains (dont la plus longue grotte du département), réfléchit à étendre la réserve naturelle régionale chiroptères et cherche à classer en géotype un site avec une grotte dont l'accès serait interdit. La Franche-Comté est déjà concernée par la réserve naturelle chiroptère et des arrêtés de biotope pour des sites à chauves-souris. Il craint une extension à toute la région de ces protections qui peut avoir un impact sur la pratique de la spéléologie. Il demande que chaque CDS soit vigilant.

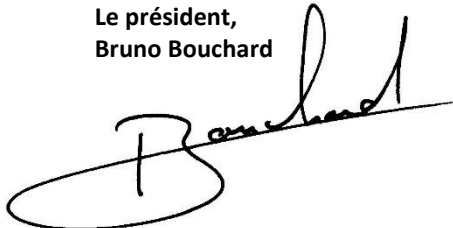
4. Organisation de l'assemblée générale 2022

L'assemblée devait se réunir à Francheville en Côte d'Or en 2021 ; elle aurait dû se tenir à Mérey-sous-Montrond dans le Doubs en 2020.

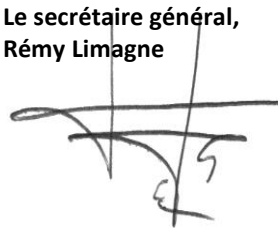
Comme nous avons peu de visibilité sur ce qu'il sera possible de faire cette année, il est décidé de reporter la décision du lieu de la prochaine assemblée générale lors de sa préparation.

L'ordre du jour étant épuisé, et après avoir remercié chacun pour cette participation à cette réunion dématérialisée, le président met fin à l'assemblée générale du Comité Spéléologique Régional à 19h00.

**Le président,
Bruno Bouchard**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bouchard', with a large, stylized initial 'B' to the left.

**Le secrétaire général,
Rémy Limagne**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Limagne', with a large, stylized initial 'L' to the left.

ANNEXES

Bilan 2020

	Recettes 2020		Dépenses 2020		Résultat
Fonctionnement		3 021,20 €		1 800,54 €	1 220,66 €
	Ristourne licences FFS	2 863,80 €	Aide aux CDS (1)	1 308,51 €	
			Timbres	0,00 €	
			Internet	0,00 €	
			Achat stylos publicitaires	80,39 €	
	Interets bancaires	63,80 €	Frais bancaires	61,70 €	
			AG CSR	256,34 €	
	Aide FFS déplacement grands électeurs	0,00 €	Déplacement grands électeurs	0,00 €	
	Abandon de frais	93,60 €	Réunions, déplacement	93,60 €	
Don		0,00 €		300,00 €	-300,00 €
			Don expédition Ultima Patagonia	300,00 €	
Stage février 2021		0,00 €		2 120,00 €	-2 120,00 €
	Participation stagiaires	0,00 €	Hébergement (acompte)	2 000,00 €	
			Location matériel	0,00 €	
			Achat 50 affiches	120,00 €	
	Abandon de frais	0,00 €	Frais cadres	0,00 €	
Stage juillet 2020		13 198,50 €		11 843,67 €	1 354,83 €
	Participation stagiaires	11 550,00 €	Hébergement Repas	6 996,07 €	
	Participation EFS moniteur stagiaire	203,00 €	Location matériel	360,00 €	
			Prestation accrobranche	150,00 €	
	Abandon de frais	1 445,50 €	Frais cadres	4 337,60 €	
Stage formation continue cadres 2020		1 255,00 €		1 312,43 €	-57,43 €
	Participation stagiaires	1 200,00 €	Hébergement Repas	779,39 €	
			Location matériel	48,00 €	
	Abandon de frais	55,00 €	Frais cadres	485,04 €	
Aide formation		0,00 €		2 511,00 €	-2 511,00 €
			Aide formation (2)	2 511,00 €	
Aide formation SSF		0,00 €		0,00 €	0,00 €
			Aide formation SSF (2)	0,00 €	
Aide EDSC		0,00 €		162,00 €	-162,00 €
			Aide EDSC 25 (3)	162,00 €	
			Aide EDSC 70 (3)	0,00 €	
Publication		17,00 €		0,00 €	17,00 €
	vente inventaire Charollais	17,00 €			
Commissions / AJV / Inventaire filmique		0,00 €		24,11 €	-24,11 €
			Timbres et affranchissement	24,11 €	
Subventions 2020		4 800,00 €		0,00 €	4 800,00 €
	Subvention conseil régional	3 000,00 €			
	Subvention ANS	1 800,00 €			
	Recettes exercice	22 291,70 €	Dépenses exercice	20 073,75 €	2 217,95 €

(1) 50% des licences 2019

(2) 25% du coût du stage pour les stagiaires fédérés

(3) Participation du CSR licence+ assurance des jeunes option 1

Abandons de frais 1594,10€

2020			
Compte-rendu financier			
Début exercice (02/01/20)		Fin d'exercice (01/01/21)	
Banque	20 421,73 €	Banque	26 104,48 €
Livret	12 251,78 €	Livret	12 315,58 €
Créances sur exercice 2019	1 502,60 €	Créances	- €
Dettes sur exercice 2019	136,00 €	Dettes	2 162,00 €
Situation comptable :	34 040,11 €	Situation comptable :	36 258,06 €
Mouvements de l'année			
Recettes	22 291,70 €		
Dépenses	20 073,75 €		
			2 217,95 €
Report créances	- €		
Report dettes	- €		
Annulation créances précédentes	1 502,60 €		
Annulation dettes précédentes	136,00 €		
Solde fin 2020		36 258,06 €	

Dettes 2020 : 2 000,00 €
162,00 €

Acompte hébergement stage février 2021
Aide EDSC 25 année 2020 (réalisé le 18/01/2020)

Prévisionnel EXERCICE 2021

	Recettes 2021	Dépenses 2021		Résultat
Fonctionnement	2 800,00 €		2 100,00 €	700,00 €
	Ristourne licences FFS	2 700,00 €	Aide aux CDS (1)	1 430,00 €
			Internet	100,00 €
	Intérêts bancaires	100,00 €	Frais bancaires	70,00 €
	déplacement grands électeurs		Déplacement grands électeurs	
			Réunions, déplacements	500,00 €
Stage février	10 800,00 €		11 000,00 €	-200,00 €
	Participation stagiaires	10 800,00 €	Hébergement repas	8 000,00 €
			Location matériel	500,00 €
			Frais cadres	2 500,00 €
Stage formation continue cadres	1 200,00 €		1 300,00 €	-100,00 €
	Participation stagiaires	1 200,00 €	Hébergement repas	800,00 €
			Location matériel	100,00 €
			Frais cadres	400,00 €
Stage juillet	12 000,00 €		12 400,00 €	-400,00 €
	Participation stagiaires	12 000,00 €	Hébergement repas	7 500,00 €
			Location matériel	500,00 €
			Frais cadres	4 400,00 €
Aide formation	0,00 €		3 500,00 €	-3 500,00 €
			Aide formation (2)	3 500,00 €
Aide formation SSF	0,00 €		1 000,00 €	-1 000,00 €
			Aide formation SSF (3)	1 000,00 €
Aide EDSC	0,00 €		500,00 €	-500,00 €
			Aide EDSC 25 (4)	100,00 €
			Aide EDSC 70 (4)	400,00 €
Subventions	4 500,00 €		0,00 €	4 500,00 €
	Subvention conseil régional (6)	2 700,00 €		
	Subvention ANS (6)	1 800,00 €		
	Recettes exercice	31 300,00 €	Dépenses exercice	31 800,00 €
				-500,00 €

(1) 50% des licences 2020

(2) 25% du coût du stage pour les stagiaires fédérés

(3) 25% pour les sauveteurs du reste à payer

(4) Participation du CSR licence+ assurance des jeunes option 1



Comité Spéléologique Régional
de
Bourgogne Franche-Comté

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

Comité Spéléologique Régional Bourgogne-Franche-Comté

Réf : CSR BFC – barème 2021-02-11.doc

Barème de remboursements 2021

Rappel :

Tout engagement de dépenses doit faire l'objet d'un accord préalable du président ou du trésorier du CSR.

Les notes de frais doivent être accompagnées des justificatifs (factures, tickets de caisse, tickets de péages, reçus de paiement) et signés. En cas d'envoi dématérialisé, le bénéficiaire s'engage à conserver les originaux des justificatifs 10 ans pour tous contrôles.

Elles doivent être adressées directement au trésorier :

François BEAUCAIRE – 4, rue de l'ancien donjon 21310 BEAUMONT sur VINGEANNE accompagnées des justificatifs

Mail : tresorier@csr-bfc.fr

➤ Remboursements des frais de déplacements en voiture (bénévoles du CSR)

- Barème kilométrique : 0,30 € / km
- Péage : sur présentation du ticket
- Parking : sur présentation du ticket

➤ Remboursements des frais de déplacement en train

Valeur du billet en deuxième classe Parking : sur présentation du ticket

➤ Remboursements des frais de déplacement en avion

- Justifier d'un trajet équivalent en train supérieur à 5 heures
- Valeur du billet avec maximum 1,5 fois le prix du billet de train en deuxième classe
- Parking : sur présentation du ticket
- Joindre impérativement les tickets d'embarquement

Repas

- | | | |
|--|---|---------|
| - (Montant maximum pris en charge par repas) | : | 24,00 € |
| - Nuitée (hôtel + petit déjeuner) | : | 70,00 € |

Autres frais de fonctionnement : Sur justificatif

Aide aux stagiaires

Stages EFS, EFC, et EFPS uniquement : 25 % du prix de journée au tarif fédéral

Stages SSF National : aide uniquement aux sauveteurs du SSF à hauteur de 25 % du prix de journée au tarif réduit SSF.

1 stage aidé par an avec possibilité d'aide d'autres stages en fonction du reliquat budgétaire (décision prise en début d'année suivante par le Conseil d'administration).

Les demandes sont prises en compte par ordre chronologique d'arrivée chez le trésorier et ce jusqu'à épuisement du budget.

Encadrement des stages du CSR :

Participation aux frais matériels des cadres fédéraux : 18,90 € par jour de stage national plafonné à 132,30 € par stage et par mois.